

Compte rendu

Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

PAR VISIOCONFÉRENCE

Date : Mercredi 30 septembre 2020

Heure : 13 h 30

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Récrotourisme et patrimoine culturel	Faune
M. Luc Constant, Club Quad du Cuivre Rouyn-Noranda	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
	M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
Intervenants forestiers	Environnement aquatique et forestier
M. Alain Shink, Norbord	Mme Clémentine Cornille, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Mme Christine Leduc, Eacom	M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)
Mme Marie-Eve Sigouin, RYAM Gestion forestière	M. Michel Dubé, Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT)
Autres	Représentants ministériels
Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Mme Marie-Eve Lacombe, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Roxane Germain, Première Nation Abitibiwinni	M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. La tenue de cette rencontre par visioconférence constitue une procédure exceptionnelle, mais nécessaire étant donné la pandémie qui sévit actuellement et qui requiert l'imposition de mesures de distanciation sociale.

Mme Dufresne informe les membres que Mme Clémentine Cornille, du CREAT, remplace temporairement Mme Aurore Lucas.

Les grands objectifs de cette séance se composent d'un retour sur la consultation publique, réalisée l'hiver dernier, pour le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) de l'unité d'aménagement (UA) 082-51, d'une mise à jour des projets et des chantiers sous la responsabilité du service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda et d'une réflexion sur les travaux à venir dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT). Comme chaque automne, les membres seront également renseignés sur les opérations forestières en période de chasse au gros gibier.

Le quorum est atteint.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 27 mai 2020 et suivis	13 h 35
3.	Point d' INFORMATION du MFFP : - Rétroaction de la consultation publique PAFIO UA 082-51, hiver 2020	13 h 45
4.	Points d' INFORMATION de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda a) Projet de conteneurs, chemin de l'Exploration b) Suivi des chantiers d'été 2020	14 h 15
5.	Présentation de l'Association des trappeurs de Rouyn-Noranda, M. Marcel Lavoie	14 h 30
6.	Fiches enjeux solutions, PAFIT 2023-2028 : les travaux à réaliser ou à finaliser : a) Comité Paysage b) Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda c) Autres enjeux à traiter en comités	14 h 45
7.	Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2020	15 h 15
8.	Divers	15 h 20
9.	Levée de la rencontre	15 h 30

Les sujets suivants sont insérés au point *Divers* : *Résultats d'audit FSC (RYAM gestion forestière), retour sur la rencontre des coordonnateurs des Tables GIRT de l'Abitibi-Témiscamingue, retour sur le Rendez-vous des ressources naturelles (édition 2020) et formule des prochaines rencontres de la Table*. Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 27 mai 2020 et les suivis

Le compte rendu de la rencontre du 27 mai 2020 est entériné par les membres de la Table. La coordonnatrice effectue un survol des suivis de la dernière séance.

3. Points **D'INFORMATION** du MFFP :

Rétroaction de la consultation publique PAFIO UA 082-51, hiver 2020

Mme Marie-Eve Lacombe fait un retour sur la consultation publique, tenue l'hiver dernier, en lien avec le PAFIO de l'UA 082-51. Sa présentation a pour objectifs de dévoiler quels types de commentaires ont été reçus et quelles actions concrètes ont été mises en œuvre par le ministère pour y répondre. D'emblée, elle souligne la participation de 101 personnes aux soirées d'information (La Sarre et Rouyn-Noranda). Quelque 136 commentaires, émis par 13 organismes et 20 individus, ont aussi été recueillis. Tous ces commentaires sont classifiés par thèmes. Parmi les thèmes les plus populaires, on retrouve la communication et la participation, la quiétude des utilisateurs, la construction, l'entretien et la planification des chemins multiusages ainsi que le paysage esthétique. Lorsque les commentaires concernent les opérations terrain, ils sont pris en charge par les entreprises forestières en collaboration avec le MFFP.

À l'aide d'exemples, Mme Lacombe explique comment procède le ministère pour le traitement de ces commentaires :

- Thème « Communication et participation » : *Nous sommes peu informés. L'accès aux informations en ligne s'avère complexe.* Réponse du MFFP : contact par téléphone et envoi d'une lettre officielle qui mentionne les différents outils créés et employés pour tenter de joindre les utilisateurs de la forêt publique.
- Thème « Paysage esthétique » : *Je fréquente la forêt autour de chez moi et je souhaite la protéger.* Réponse du MFFP : contact par téléphone et envoi d'une lettre officielle dans laquelle on mentionne qu'il s'agit d'une ressource renouvelable et qu'un jour ou l'autre, cette forêt publique sous UA, doit être aménagée.
- Thème « Quiétude des utilisateurs/planification des chemins » : *Le chemin forestier planifié va entourer notre maison. Nous nous inquiétons du bruit et du dérangement une fois le chemin construit.* Réponse du MFFP : contact par courrier électronique et visite terrain réalisée, en collaboration avec l'entreprise forestière. L'analyse est en cours et une rencontre des demandeurs aura lieu prochainement.
- Thème « Quiétude des utilisateurs/construction et entretien de chemin » : *Des travaux de voirie sont effectués près de ma pourvoirie. En quoi ces travaux consistent et quand seront-ils effectués ?* Réponse du MFFP : Le pourvoyeur a été rencontré. Des mesures d'harmonisation ont été convenues afin d'informer ce dernier le moment venu et de déterminer un horaire de réalisation des travaux afin de ne pas nuire aux activités de chasse.

La première partie du point d'information du MFFP soulève de multiples questions et commentaires. Il est possible de consulter ces échanges en annexe. Mme Lacombe poursuit avec les préoccupations énoncées par la Table GIRT de Rouyn-Noranda, lors du tour de table accompli à la rencontre du 26 février 2020. À cette occasion, seuls les clubs de véhicules hors route (VHR) ont soulevé des préoccupations.

Il est rappelé que chaque cas est unique et que plusieurs facteurs sont pris en considération au moment d'établir des mesures d'harmonisation, dont la durée est de cinq ans. Il importe aussi de préciser que la consultation dans le cadre du PAFIO permet de soumettre des secteurs d'intervention potentiels, pour lesquels seule une portion fera réellement l'objet de travaux à court terme. Le ministère souhaite obtenir l'opinion des usagers de la forêt publique, incluant les communautés autochtones, au début du processus, afin d'intégrer leurs préoccupations lors de la planification détaillée des opérations. Lorsque le rapport de suivi de la consultation publique 2020 du MFFP sera complété, celui-ci sera disponible en ligne. Quant à la présentation de Mme Lacombe, elle pourra être consultée sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>.

4. Points D'INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

a) Projet de conteneurs, chemin de l'Exploration

M. David Lambert avise les membres de la Table GIRT qu'un projet de conteneurs sur le chemin de l'Exploration, dans le quartier D'Alembert, est actuellement en cours. Tout comme à l'été 2019, ce projet a pour but de favoriser une gestion efficiente des matières résiduelles dans un secteur où se trouvent plusieurs baux d'abri sommaire. Les conteneurs sont en place depuis août 2020, à la jonction du sentier qui se rend au lac Déry.

On estime que le projet actuel interpelle un plus grand bassin d'utilisateurs. D'ailleurs, une lettre annonçant la mise en place des conteneurs a été envoyée à 265 destinataires dont les activités se concentrent dans ce secteur. À ce jour, il y a eu 6 levées d'une capacité de 30 verges, à raison d'une levée par semaine. Il y a fort à parier que l'édition 2020 pourrait atteindre 8 à 10 levées au final. Les questions et commentaires émis par les membres sont disponibles en annexe.

b) Suivi des chantiers d'été 2020

Toutes les opérations forestières prévues pour l'été 2020 ont été complétées. Tout s'est bien déroulé. En terminant, M. Lambert annonce que la Ville de Rouyn-Noranda déposera prochainement le PAFIT 2020-2025 pour l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux). Les membres de la Table GIRT seront informés lorsque les documents et le formulaire d'enregistrement des commentaires seront disponibles en ligne.

5. Présentation de l'Association des trappeurs de Rouyn-Noranda, M. Marcel Lavoie

M. Lavoie ouvre sa présentation sur le nouveau logo de l'ATRN. Ensuite, il dresse un historique du regroupement des trappeurs à partir de 1975 jusqu'à aujourd'hui. Le Québec est divisé en 96 unités de gestion des animaux à fourrure (UGAF), qui sont subdivisées en terrains de piégeage à droits exclusifs. L'Abitibi-Témiscamingue compte sept UGAF, dont deux sont réservées aux communautés autochtones, trois sont dédiées aux terrains de piégeage à droits exclusifs et deux ont un territoire partagé entre plusieurs trappeurs sans droit exclusif. À noter qu'un permis est requis pour toute personne qui souhaite exercer une activité de piégeage. Pour ce faire, le trappeur doit détenir un certificat de piégeur, après avoir réussi la formation théorique et pratique offerte par la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGQ).

L'ATRN reflète les préoccupations de l'ensemble des trappeurs actifs sur le territoire de la ville de Rouyn-Noranda, incluant ceux qui pratiquent sur les lots intramunicipaux. Elle collabore aux activités de déprédation du castor et de contrôle des dommages aux infrastructures de plusieurs organismes.

Les trappeurs contribuent aussi à la recherche, en livrant annuellement au MFFP de nombreuses observations par l'entremise du « carnet du trappeur ». Ces informations s'avèrent utiles à la gestion de la faune. Plusieurs autres projets de recherche bénéficient de la coopération des piégeurs.

Le volet « communication et éducation » fait partie intégrante des actions posées par l'Association. En effet, des capsules de sensibilisation, des journées de perfectionnement et des activités ouvertes au grand public sont déployées. En plus de participer aux travaux des Tables GIRT et de la Table Faune régionale, l'ATRN accompagne ses membres lors de demandes d'harmonisation dans le cadre des PAFIO.

Une enquête socio-économique effectuée auprès des piégeurs québécois, en 2016, affirme que ces derniers consacrent en moyenne plus de 34 jours par année à leurs activités. Les 175 piégeurs de l'UA 082-51 injectent annuellement 750 000 \$ dans l'économie locale, en lien avec les opérations courantes et l'achat de matériel. En conclusion, le piégeage est passé d'une activité associée à la survie à une activité récréative, mais conserve tout de même une place importante au sein des enjeux économiques de la région.

Les questions et commentaires des membres de la Table GIRT sont compilés en annexe. La présentation de M. Lavoie sera déposée sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda.

6. Fiches enjeux solutions, PAFIT 2023-2028 : les travaux à réaliser ou à finaliser :

a) Comité Paysage

La reprise des travaux du comité Paysage est envisagée. Les discussions sur l'analyse des grands sites et des sites linéaires de l'entente Paysage doivent être achevées. La révision de la liste des sites sensibles peut aussi s'avérer nécessaire avant d'entériner la nouvelle version de l'entente et l'intégrer au PAFIT 2023-2028. M. Nicolas Pouliot, du MFFP, annonce aux membres de la Table GIRT que la demande de dérogation au RADF a été acceptée auprès de la Direction provinciale du ministère. La prochaine rencontre du comité se fera par visioconférence, après la saison de chasse au gros gibier.

b) Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda

La coordonnatrice rappelle les travaux de révision de l'entente GIRT accomplis depuis les deux dernières années. Il demeure tout de même quelques thèmes qui doivent être peaufinés. Les porteurs de préoccupations communes pourraient être interpellés à collaborer ensemble afin d'uniformiser le libellé de certains enjeux. Le PAFIT 2018-2023 venant bientôt à terme, le moment est opportun pour utiliser le contenu de ce document mis à jour et pour prioriser les enjeux à développer pour le prochain PAFIT. Il est proposé que le comité Entente GIRT se réunisse au cours de l'automne afin de déterminer de quelle façon les « Préoccupations concertées » pourraient orienter l'élaboration des fiches enjeux-solutions. Mais dans un premier temps, les membres de la Table sont invités à relire le document qui se trouve sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda

c) Autres enjeux à traiter en comités

Avec l'approche du PAFIT 2023-2028, la coordonnatrice interroge les membres pour connaître leur intérêt à travailler sur d'autres enjeux :

Q : Si on nous dit qu'en matière de connectivité, tout va bien, est-ce que ça vaut la peine de repartir le comité Connectivité?

R : Le ministère présentera le bilan du PAFIT 2018-2023 prochainement.

C : On pourrait prendre chacun des grands thèmes et faire un état de situation pour chacun, par l'entremise du MFFP, d'experts ou d'autres partenaires. À partir de ce bilan, la Table GIRT pourrait faire une réflexion de groupe pour déterminer si les résultats sont satisfaisants. Il faut se doter d'un mécanisme qui nous permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs et de nous indiquer s'il y a autre chose à faire pour le prochain PAFIT.

La coordonnatrice prend note de ces suggestions. Les comités techniques seront réactivés peu à peu cet automne. Le comité Communication doit notamment se réunir en novembre prochain pour discuter de la prochaine consultation publique PAFIO, en partenariat avec le MFFP.

7. Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2020

Durant la saison de chasse au gros gibier, certaines entreprises forestières adaptent leurs opérations pour éviter tout conflit d'usages en forêt et assurer la sécurité de tous. Les renseignements manquants seront communiqués dès que possible.

Norbord :

- chantier Flavrian : les travaux seront terminés d'ici l'ouverture de la chasse à l'arme à feu;
- chantier Mont-Brun, secteur lac Bellot : l'entreprise est en réflexion actuellement pour déterminer si elle poursuit la construction de chemins durant la première semaine de chasse.

RYAM Gestion forestière :

- Zone 16 : arrêt des activités dans tous les chantiers entre le 27 septembre et le 3 octobre 2020;
- Zone 13 : arrêt des opérations du 11 au 17 octobre 2020. Toutefois, la construction de chemins se poursuit pour les chantiers Désandrouins et Bourque;
- Pour le transport, l'entreprise ajuste ses opérations selon les dates de chasse des diverses zones. Actuellement, le transport est suspendu dans l'UA 085-51, mais lorsque la chasse à l'arme à feu débutera dans l'UA 082-51, c'est dans ce secteur que l'entreprise cessera temporairement ses activités de transport.

Eacom : Les travaux sont actuellement concentrés au chantier Beaumesnil. Toutes les opérations seront en arrêt pour la première semaine de chasse. Au cours de la deuxième semaine, il est possible que des travaux de voirie et du transport aient lieu dans les secteurs Beaumesnil – Roger.

Matériaux Blanchet : Secteur Montreuil : le chantier est presque terminé, mais le transport de bois se poursuit.

Horizon services forestiers : Lac Nora (via le chemin de l'Exploration) : aucune opération pour les deux semaines de chasse.

Rexforêt : Information pas encore disponible. Cependant, comme la préparation de terrain a été plus difficile cette année et qu'il manque présentement de superficies préparées sur le territoire de Rouyn-Noranda, il se pourrait que les travaux précommerciaux se poursuivent durant la chasse.

Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet : Il y a présentement des travaux de récolte et de construction de chemins. Il pourrait donc y avoir du transport de bois durant la saison de chasse. Information à valider.

Mme Clémentine Cornille souhaite présenter les détails du concours « La chasse aux déchets sauvages », édition 2020. Comme elle doit quitter la séance sous peu, il est convenu d'acheminer un hyperlien aux membres de la Table lorsque le concours sera lancé.

8. Divers

Résultats d'audit FSC (RYAM Gestion forestière)

Mme Marie-Eve Sigouin déclare que RYAM Gestion forestière a renouvelé sa certification Forest Stewardship Council (FSC), selon les nouvelles normes en vigueur. L'audit concernait le territoire aménagé par la division Gestion forestière Abitibi-Ouest (UA 082-51, 085-51 et 085-62) et s'est terminé en septembre 2020. Ce sont 31 parties prenantes qui ont été contactées. De plus, 38 entrepreneurs ou travailleurs ont été sondés. Au bilan, les résultats sont fort satisfaisants. Seulement six éléments non conformes ont été décelés, qui sont associés notamment au processus de règlement des différends, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les chemins abandonnés et leur impact potentiel sur la sédimentation. Pour le règlement des différends, la procédure doit être connue du public et comme celle-ci est complémentaire à celle du MFFP, en fonction des rôles et des responsabilités de chacun, Mme Sigouin suggère de faire une présentation conjointe à ce sujet à la Table GIRT prochainement. La question des chemins abandonnés pourrait être discutée au comité Chemins multiusages. Tous les rapports d'audits FSC sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://info.fsc.org/>.

Retour sur la rencontre des coordonnateurs des Tables GIRT de l'Abitibi-Témiscamingue

Les coordonnateurs des Tables GIRT régionales se sont réunis le 17 juin 2020, par visioconférence, en compagnie de Mme Marie-Eve Lacombe, du MFFP. Ils ont fait le point sur la dernière année et ont discuté des enjeux à traiter pour les mois à venir. À cette occasion, les coordonnateurs ont échangé sur un arrimage éventuel des enjeux régionaux, mais certains craignent que cette façon de faire ne tienne pas compte des particularités locales. Comme il s'agit d'une action proposée dans la vision forestière 2050 du MFFP, les coordonnateurs sont conviés à consulter les membres de leur Table GIRT respective à ce sujet.

Retour sur le Rendez-vous des ressources naturelles (édition 2020)

C'est sur le thème « *L'économie du carbone : quel rôle le secteur forestier doit-il jouer?* », que le Rendez-vous des ressources naturelles s'est tenu le 25 septembre 2020, par visioconférence. Plus de 80 participants ont assisté à l'événement. L'activité organisée par l'AFAT et ses partenaires a connu un franc succès.

Formule des prochaines rencontres de la Table

Étant donné les recommandations du gouvernement provincial d'éviter les rassemblements pour les 28 prochains jours, il est unanimement convenu de tenir la rencontre du 28 octobre 2020 par visioconférence.

9. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 05.

ANNEXE

Points D'INFORMATION du MFFP : Rétroaction de la consultation publique PAFIO UA 082-51, hiver 2020

Questions et commentaires :

Q : Les consultations publiques changent-elles substantiellement les plans de coupes forestières ou si rien n'est modifié ?

R : À cette étape-ci, nous sommes à un niveau de planification plus globale. Ensuite, le ministère procède à la planification fine et c'est à ce moment que sont révisés et finalisés les secteurs de coupes.

Q : En matière de secteurs de coupes, est-ce que nous avons un ordre de grandeur par rapport à ce qui a été présenté et ce qui a été accepté ?

R : Pas du tout. Toutefois, sur la carte interactive qui peut être consultée sur le site Internet du MFFP, des couches de données des PAFIO antérieurs peuvent être superposées, à des fins de comparaison.

C : L'ATRN a fait des démarches pour le secteur des monts Bourniot. Il y a eu des adaptations à la planification.

Q : Les consultations sur le PAFIO surviennent chaque année, mais certains commentaires émis sont plus globaux et se réfèrent davantage, par exemple, à la stratégie. Est-ce que ce genre de préoccupations est capté afin de le ramener à l'échelle du PAFIT notamment ?

R : Souvent, nous invitons les organismes ou les individus qui émettent ces commentaires à communiquer avec la Table GIRT pour qu'elle les insère dans ses recommandations. Le MFFP tente de donner le plus d'informations possible afin que les gens aient un portrait global.

Q : Les exemples présentés sont-ils les plus représentatifs de l'UA 082-51 ?

R : Ce sont les plus fréquents.

Q : Y a-t-il des statistiques disponibles quant à l'avancement du traitement de ces préoccupations ? Quel est le taux de réussite ?

R : Le MFFP ne tient pas de statistiques à cet effet. Il faut se rappeler que le ministère n'a pas encore terminé le traitement des commentaires émis. Il demeure des rencontres à réaliser pour de gros secteurs d'intervention. L'harmonisation est en cours.

Q : Si les harmonisations ne sont pas terminées, cela signifie que les opérations ne sont pas encore effectives.

R : Les travaux sont généralement projetés sur une période de 3 à 5 ans, à moins d'exceptions. S'il y a des travaux en cours, c'est que ces secteurs ont déjà été harmonisés.

C : Le service de foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda proposera dorénavant un patron de coupes qui intègre l'ensemble des préoccupations, comme si nous étions à l'étape de la planification fine. Il est constaté que seulement 1/3 des secteurs soumis à la consultation est conservé à la planification finale.

Points **D'INFORMATION** de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda : Projet de conteneurs, chemin de l'Exploration

Questions et commentaires :

C : Norbord effectue actuellement du transport de bois dans cette zone. Lors d'une visite sur le terrain, des gens provenant de la Ville ont été aperçus. Ceux-ci apportaient des débris de construction aux conteneurs.

R : La Ville de Rouyn-Noranda ne fait pas la promotion de ce projet auprès de la population afin d'éviter d'attirer ce genre d'utilisateurs.

Q : Quand les gens demandent à la Ville si le projet sera reconduit, que leur répondez-vous ?

R : C'est un projet qui se veut en alternance. Nous faisons une rotation des sites.

Q : Est-ce que d'autres MRC de la région offrent ce service ?

R : Certains croient que la MRC de la Vallée-de-l'Or a mis en place un projet semblable. Du côté de la MRC du Témiscamingue, l'OBVT en a fait la proposition, mais il n'y a pas eu d'action concrète posée en ce sens.

Q : Y a-t-il des indications sur les conteneurs pour informer les utilisateurs de ce qui peut y être déposé ?

R : Absolument. Tous les renseignements sont là.

Q : Si une association riveraine souhaite bénéficier d'un tel projet, que faut-il faire ?

R : L'Association peut déposer une demande à cet effet au service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda. Il est préférable que le site visé ne soit pas trop près des maisons. Plus le site est éloigné de la ville et mieux nous desservons ces utilisateurs.

Présentation de l'Association des trappeurs de Rouyn-Noranda, M. Marcel Lavoie

Questions et commentaires :

C : Le piégeage débute durant la saison de chasse à l'orignal. C'est une source de conflits de cohabitation potentielle.

R : Il est rare de voir les trappeurs commencer leurs activités durant cette période, car c'est trop tôt. Toutefois, si des conflits d'usages surviennent, n'hésitez pas à communiquer avec l'Association.

Q : Est-ce que tous les trappeurs complètent le carnet ? Et qu'en est-il des trappeurs qui braconnent ? Est-ce que tous les piégeurs sont membres de l'ATRN ?

R : Le carnet du trappeur s'avère de plus en plus complexe à remplir. Pour avoir réponse à cette question, il faudrait valider auprès du MFFP. En ce qui concerne le braconnage, cela est peu probable. Pour trapper, cela requiert une formation et un permis. Finalement, il n'est pas obligatoire d'être membre de l'ATRN lorsque vous êtes trappeur.

Q : Y a-t-il des UGAF sur le territoire des parcs nationaux et des aires protégées ?

R : Il n'est pas permis de piéger dans les limites du parc national d'Aigubelle. En ce qui concerne les 2 réserves de biodiversité ainsi que les réserves biologiques, elles sont incluses dans les UGAF. Des activités de piégeage peuvent donc s'y pratiquer.

Q : Comment sait-on qui exploite tel ou tel terrain de trappe ?

R : Un numéro correspond à chaque terrain de trappe. Ce numéro permet de retracer le nom du trappeur auquel il est attribué. La carte des terrains de trappe pourra vous être envoyée par l'entremise de la coordonnatrice de la Table GIRT.